

discriminatoires, les règlements techniques, les subventions, les droits compensateurs et les pratiques préférentielles des pouvoirs publics en matière d'achat.

Dans les négociations d'Uruguay, le Canada veut obtenir la réduction la plus large possible des droits de douane et des mesures non tarifaires, notamment de ceux et celles qui touchent les exportations canadiennes de produits provenant de ressources naturelles comme le poisson, les produits forestiers, les produits pétrochimiques, les métaux et les minéraux. Pour garantir les conditions d'accès et réduire les risques de tarification progressive, le Canada préconise également l'augmentation du volume des échanges internationaux qui sont assujettis à des consolidations tarifaires.

Le Canada reconnaît qu'il est essentiel pour sa prospérité économique que ses industries de pointe aient accès aux marchés d'exportation. Dans les négociations d'Uruguay, le Canada cherche aussi à libéraliser les règles relatives aux marchés publics, à réduire les obstacles techniques au commerce et à améliorer les disciplines concernant la concurrence déloyale. La réalisation de progrès dans ces domaines permettrait d'ouvrir de nouveaux marchés pour les produits et services canadiens de haute technicité.